

VILLE DE CLAMART



SANTÉ

La Ville dispose de 2 centres de santé municipaux et propose une mutuelle communale à tous les Clamartois. De nombreux établissements de santé sont implantés à Clamart.



CENTRES DE SANTÉ

Pour accéder aux centres de santé municipaux, un passe vaccinal est obligatoire pour les RDV programmés mais pas pour les urgences.

Tests antigéniques COVID-19

Le centre municipal de santé Jaurès propose des tests antigéniques avec résultat en 15 minutes.

du lundi au vendredi de 09h-11h30 et de 14h-17h | 01.71.16.76.40 | Prise de RDV conseillée

Deux Centres de Santé Polyvalents à Clamart sont ouverts aux Clamartois(es) et aux non Clamartois. Ce sont des établissements publics qui appliquent des tarifs conventionnés, sans dépassement d'honoraires.

Les Centres de santé pratiquent le tiers payant sur la partie sécurité sociale : vous ne payez alors que le ticket modérateur, somme qui peut être prise en charge par votre mutuelle. Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle ou de l'aide médicale de l'État sont totalement pris en charge pour l'ensemble des actes médicaux et infirmiers (sur présentation des pièces justificatives).

Un des médecins d'un centre de santé peut être choisi comme médecin traitant.

CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT JAURÈS

Consultations de médecine générale (adultes, enfants), de gynécologie, de dermatologie et de rhumatologie, sur rendez-vous. Soins infirmiers, sans rendez-vous aux horaires d'ouverture.

➤ 55 avenue Jean Jaurès - au 2^e étage

➤ 01 71 16 76 40

➤ [Prise de RDV sur Doctolib \(https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/clamart/centre-municipal-de-sante-de-clamart\)](https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/clamart/centre-municipal-de-sante-de-clamart)

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Retrouvez les consultations des différents médecins :

- Dr Le Berre (médecine générale) consulte le lundi et le mercredi de 14h00-19h00 , le mardi et le vendredi toute la journée.
- Le Dr Lebon (médecine générale et nutrition) consulte le mardi - mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 18h30.
- Le Dr Rouvière (médecine générale et à option gynécologie) consulte le mardi de 14h00 à 18h00, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h00 et le vendredi de 9h à 12h00.
- Le Dr Villeroy Sophie (médecine générale enfants/adultes) consulte le lundi et mardi de 9h00-12h00.
- Le Dr Bianchi-Fior, rhumatologue consulte le jeudi de 9h à 12h00.
- Le Dr Sotias, dermatologue consulte le mercredi de 9h00-12h00 et le jeudi de 14h00-18h30.
- Soins infirmiers sur RDV
- Consultation d'aide au sevrage tabagique : le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 18h.

[Téléchargez la charte d'engagement du centre de santé Jaurès](#)

[Téléchargez le projet de santé du centre de santé Jaurès \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9marches/Sant%C3%A9/Projet%20de%20sant%C3%A9%20Jaur%C3%A8s%202019.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9marches/Sant%C3%A9/Projet%20de%20sant%C3%A9%20Jaur%C3%A8s%202019.pdf)

[Téléchargez le règlement de fonctionnement du centre de santé Jaurès](#)

CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT AUVERGNE

Consultations de médecine générale (adultes, enfants), de gynécologie, de nutrition, sur rendez-vous.

- 7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand
- 01 41 36 06 66 aux heures de consultations
- Prise de RDV sur <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/clamart/centre-municipal-de-sante-auvergne>

Horaires d'ouverture

- lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
 - Le Dr Rouvière (médecine générale et à option gynécologie) consulte le mardi de 9h00 à 12h00 dernier RDV et le vendredi de 14h00 à 18h00.
 - Le Dr Lebon (médecine générale et nutrition) consulte le mardi - mercredi de 14h00 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00.
 - Dr Le Berre (médecine générale) consulte le lundi et mercredi de 9h00-12h00, le jeudi toute la journée.

Soins dentaires et prothèses

- 7, rue d'Auvergne / Place François Mitterrand - 01 41 36 06 60

Horaires d'ouverture

- lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
 - Le Dr Lim consulte du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 19h
 - Le Dr Leblond consulte les lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 19h, le jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 - Le Dr Bras-Thomas pour les enfants consulte le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Pour bénéficier du tiers payant, n'oubliez pas votre carte vitale ou attestation en cours de validité.

En cas d'empêchement, nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir au moins 48h à l'avance.

[Téléchargez la charte d'engagement du centre de santé Auvergne](#)

[Téléchargez le projet de santé du centre de santé Auvergne \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9marches/Sant%C3%A9/Projet%20de%20sant%C3%A9%20Auvergne%202019.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Infos%20et%20D%C3%A9marches/Sant%C3%A9/Projet%20de%20sant%C3%A9%20Auvergne%202019.pdf)

[Téléchargez le règlement de fonctionnement du centre de santé Auvergne](#)

URGENCES ET PHARMACIE DE GARDES

Dans tous les cas, appelez **le 15**. Vous serez ensuite dirigé vers la **maison de garde inter communale**, **SOS 92** ou autre selon l'urgence de la situation.

NUMÉROS D'URGENCE

- **SAMU** : 15
- **Police secours** : 17 (d'un poste fixe) ou 112 (d'un portable)
- **Commissariat de Clamart** : 01 41 46 13 00
- **Police municipale** : 0800 08 08 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS Médecins** : 36 24 (24h/24)
- **SOS Psychiatrie** : 01 43 87 79 79
- **Urgences psychiatriques** : 01 40 47 04 47 (24h/24)
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48 ou 45 45
- **Urgences dentaires 92** installé au sein de la Maison de garde (dimanches et jours fériés 9h-12h et 14h-18h): 01 47 78 78 34

PHARMACIE DE GARDE

Pour identifier la pharmacie de garde la plus proche dans la journée, d'urgence la nuit et de garde les dimanches et jours fériés : <http://monpharmacien-idf.fr/> (<http://monpharmacien-idf.fr/>)

Elles sont également annoncées sur la page [Facebook \(https://www.facebook.com/clamart.fr/\)](https://www.facebook.com/clamart.fr/) de la Ville.

HÔPITAUX ET CLINIQUES

HÔPITAUX

Hôpital universitaire Antoine Béclère

L'hôpital universitaire Antoine Béclère dispose d'une structure d'accueil des urgences médicales, chirurgicales, gynécologiques, obstétriques et pédiatriques, d'un hôpital de jour et d'une polyclinique.

Centre de dépistage du virus du Sida, des hépatites et des IST - Tél : 01 45 37 48 40

Centre de planification et d'éducation familiale - Tél : 01 45 37 40 12 / 13

➤ 157, rue de la Porte de Trivaux – 01 45 37 44 44

[Lien vers le site de l'hôpital Antoine Béclère \(http://hopital-antoine-beclere.aphp.fr/\)](http://hopital-antoine-beclere.aphp.fr/)

Hôpital d'instruction des Armées Percy

L'hôpital d'instruction des Armées Percy est ouvert à tous les assurés sociaux : militaires (22 % de l'activité) et civils (78 %). Il est conventionné secteur 1 et doté d'un service d'urgence. L'hôpital Percy est spécialisé dans les urgences adultes.

➤ 101, avenue Henri Barbusse – 01 41 46 60 00

[Lien vers le site de l'hôpital Percy \(https://www.hiapercy.sante.defense.gouv.fr/\)](https://www.hiapercy.sante.defense.gouv.fr/)

Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA)

Voir la rubrique ci-dessous "Don de sang"

Groupe hospitalier Paul Guiraud

Service de psychiatrie : hospitalisation complète, de jour, de nuit ou à domicile

➤ 1, rue Andras Beck – 01 42 11 70 00

CLINIQUES

PÔLE DE SANTE DU PLATEAU

Site de Clamart

Médecine / Cancérologie / Soins de Suite / Hôpital de jour en soins de suite et médecine/ Rééducation / Kinésithérapie-balnéothérapie / Radiologie / consultations pluridisciplinaires

› 5-9, rue des Carnets – 01 46 30 21 35

Site de Meudon-la-Forêt

Médecine / Cancérologie / Chimiothérapie / Chirurgie traditionnelle, ambulatoire et robot-assistée / Endoscopies digestives et bronchiques / Urgences 24H/24 / Radiologie / scanner / IRM / consultations pluridisciplinaires

› 3-5 avenue de Villacoublay – 01 41 28 10 00

[Lien vers le site du pôle santé du plateau \(http://www.poledesanteduplateau.com\)](http://www.poledesanteduplateau.com)

DON DE SANG



Établissement Français du Sang (EFS)

Pour connaître les prochaines dates des collectes de sang à Clamart, consultez l'agenda (https://www.clamart.fr/fr/agenda?combine=sang&multiselect-dataid-edit-categories--wrapper=&efilter_datae=&period=&place=All&publics=All)

Plus d'informations : <https://dondesang.efs.sante.fr/> (<https://dondesang.efs.sante.fr/>)

Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA)

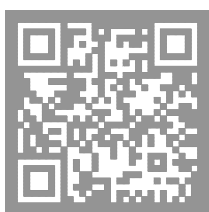


Le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA), assure le soutien transfusionnel des forces lors d'engagements opérationnels et le soutien transfusionnel des différents Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA) implantés en région parisienne et en région PACA. Sauver la vie d'un seul blessé peut nécessiter la transfusion de plusieurs poches de produits sanguins (concentrés de globules rouges, plaquettes et plasma).

Pour faire face aux besoins hospitaliers et opérationnels, le CTSA doit collecter de nombreuses poches de sang, plasma et plaquettes chaque semaine. Vous pouvez venir donner votre sang, toute l'année au CTSA de Clamart, au sein de l'Îlot de l'HIA Percy.

Le CTSA assure l'ensemble de la chaîne transfusionnelle. Il collecte, prépare, qualifie, conserve, distribue et délivre les différents produits sanguins labiles, mais aussi assure la production spécifique et unique du Plasma Lyophilisé (PLYO) ou de médicaments de thérapie innovante au profit des blessés polytraumatisés.

VOUS SOUHAITEZ VENIR DONNER VOTRE SANG ?



Le CTSA est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30.

Vous pouvez également prendre directement rendez-vous, sur le site [ctsa.reservio](https://www.ctsa.reservio), ou en flashant directement le QR CODE.

À QUOI SERT VOTRE DON ?



Le sang est un composant indispensable au fonctionnement du corps humain qui ne peut actuellement être ni fabriqué ni synthétisé. Le don du sang est donc primordial.

Aujourd'hui encore, le choc hémorragique est la première cause de décès au combat mais surtout, la première cause de mort évitable. Sauver la vie d'un seul blessé de guerre peut nécessiter la transfusion de plus de cinquante produits sanguins. Le san

g recueilli lors des collectes est transformé par le Centre CTSA en Produits sanguins labiles (PSL). Ces PSL sont préparés au profit des forces armées en opérations extérieures et des malades dans les hôpitaux d'instruction des armées.

Le plasma présente un intérêt thérapeutique majeur pour les patients polytraumatisés, immunodéprimés et les grands brûlés. Une fois prélevé, traité et congelé, le plasma se conserve 1 an. Le plasma peut-être transfusé (plasma thérapeutique), mais il peut également servir à la fabrication de médicaments dérivés du sang par des laboratoires ou à la production de plasma lyophilisé (PLYO). Le CTSA est le seul établissement en France habilité à produire du PLYO. Il se conserve 2 ans à température ambiante, est facilement reconstituable en 3 minutes. Il est devenu un produit indispensable sur les terrains critiques grâce à sa longue conservation et sa facilité d'utilisation.

La transfusion de plaquettes, quant à elle, est nécessaire en cas d'hémorragie massive en association avec du plasma et des CGR, mais permet également d'éviter les risques hémorragiques de certains patients atteints de cancers et leucémies. La durée de vie des plaquettes est de seulement 7 jours.

AVANT DE DONNER SON SANG...

Les conditions pour pouvoir donner son sang

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni d'une pièce d'identité avec photo
- Être reconnu apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes un nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant et après votre don.

FREQUENCES DE DON

- 6 fois par an pour les hommes et 4 fois pour les femmes pour un don de sang total, en respectant un intervalle de 8 semaines entre 2 dons,
- 12 fois pour un don de plaquettes, en respectant un intervalle de 4 semaines avec un autre don,
- 24 fois pour un don de plasma, en respectant un intervalle de 2 semaines avec un autre don.

Dans certaines situations vous devrez attendre pour donner votre sang

- Après la fin d'un traitement antibiotique : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie et détartrage : 1 jour)
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes
- Après un piercing ou tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois

■ Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Par précaution, vous ne pouvez pas offrir votre sang si :

■ vous avez été transfusé;

■ vous avez séjourné entre 1980 et 1996, plus d'un an cumulé, dans les îles britanniques;

■ vous utilisez ou avez utilisé de la drogue par voie intraveineuse.

COMMENT ACCEDER AU CTSA ?

A PIEDS

Le CTSA se situe sur l'Îlot de l'HIA Percy, à Clamart.

L'entrée « piétons » de l'Îlot Percy est située 101, avenue Henri Barbusse, 92140 CLAMART. Pour vous rendre au CTSA, il suffit de suivre le chemin bleu, marqué au sol.

METRO

Station Mairie d'Issy (terminus de la ligne 12), puis bus n° 190, 290, 169 ou 25 minutes de marche depuis la station de métro.

RER LIGNE C

· station ISSY puis bus n° 190 ou 10 mn de marche

· station ISSY Val-de-Seine puis bus n° 290 ou 30 mn de marche

BUS

· ligne 169 arrêt « Hôpital Percy »

· ligne 190 arrêt « Hôpital Percy »

· ligne 290 arrêt « Hôpital Percy »

· CLAMIBUS n° 579 arrêt « Pont d'Amour – Hôpital Percy »

TRAIN SNCF

LIGNE N (7 minutes depuis la gare Montparnasse jusqu'à Clamart) :

Arrêt « Clamart » puis bus CLAMIBUS n° 579 arrêt « Pont d'Amour – Hôpital Percy » ou 20 mn à pied.

EN VOITURE

L'entrée est située 2, rue du Lieutenant Raoul Batany. Le stationnement est possible dans l'enceinte de

l'hôpital mais peut être très vite saturé. Il est donc conseillé de stationner si possible en dehors de l'enceinte

de l'hôpital.

Vous trouverez une station AUTOLIB au 255, avenue Jean Jaurès, 92140 Clamart, ainsi qu'une borne de recharge de voiture électrique au 1, rue de Verdun, 92140 Clamart.

PRÉVENTION CANICULE



Chaque année, du 15 mai au 30 septembre, le plan national canicule prévoit des actions préventives mises en œuvre en cas de vague de chaleur.

[Le Centre communal d'action social \(https://www.clamart.fr/fr/infos-demarches/accompagnement-social\)](https://www.clamart.fr/fr/infos-demarches/accompagnement-social) (CCAS) recense les personnes vulnérables, isolées ou non. Si vous souhaitez une attention particulière durant cette période ou connaissez une personne âgée ou handicapée ayant besoin d'aide, contactez le CCAS au 01 71 16 75 60.

LES BONS GESTES EN CAS DE CANICULE

- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie : 01 46 62 35 35
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Adultes et enfants

- › Buvez beaucoup d'eau, personnes âgées : buvez 1.5L d'eau par jour et mangez normalement.
- › Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- › Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- › Limitez vos activités physiques.

LA MUTUELLE CLAMARTOISE



Mutuelle Clamartoise : Une complémentaire santé et prévoyance communale voulue par votre Ville.

Bénéficiez d'une couverture santé répondant à vos besoins à des tarifs privilégiés et sans condition.

La mutuelle propose des tarifs à partir de 17 euros par mois. La tarification est calculée par tranches d'âge de 10 ans. Elle propose également la gratuité à partir du troisième enfant. Par ailleurs, la mutuelle ne pratique pas de sélection médicale, assure une prise en charge immédiate dès la souscription et dispose de son propre réseau pour les soins optiques.



Contactez : 03 21 15 99 99

Permanences sur rendez-vous au CCAS

www.mutualia.fr (<http://www.mutualia.fr>)



[Caisse d'Assurance Maladie \(https://www.ameli.fr/\)](https://www.ameli.fr/)

[Consultez le document d'informations utiles sur la fin de vie rédigé par Philippe Le Pelley Fonteny, membre de l'association \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/PORTRAIT%20RENCONTRE/Maladie%20graves%20et%20fin%20de%20vie%20-%20Philippe%20Le%20Pelley%20Fonteny%20-%20avril%202019.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/PORTRAIT%20RENCONTRE/Maladie%20graves%20et%20fin%20de%20vie%20-%20Philippe%20Le%20Pelley%20Fonteny%20-%20avril%202019.pdf)

[Société française d'accompagnement et de soins palliatifs](http://www.clamart.fr/sites/default/files/PORTRAIT%20RENCONTRE/Maladie%20graves%20et%20fin%20de%20vie%20-%20Philippe%20Le%20Pelley%20Fonteny%20-%20avril%202019.pdf)

[Société française d'accompagnement et de soins palliatifs \(http://www.clamart.fr/sites/default/files/PORTRAIT%20RENCONTRE/Maladie%20graves%20et%20fin%20de%20vie%20-%20Philippe%20Le%20Pelley%20Fonteny%20-%20avril%202019.pdf\)](http://www.clamart.fr/sites/default/files/PORTRAIT%20RENCONTRE/Maladie%20graves%20et%20fin%20de%20vie%20-%20Philippe%20Le%20Pelley%20Fonteny%20-%20avril%202019.pdf)

À LA UNE



« Le chef et son équipe cuisinent pour vous tous les jours »

Nos menus sont élaborés suivant les recommandations nutritionnelles du G-RCN

Lundi 16 mai	Mardi 17 mai	Mercredi 18 mai	Jeudi 19 mai	Vendredi 20 mai
Beurre de haricots, tomates et maïs	Mousseline et mayonnaise	Pizza au fromage	Gaspacho	Salade pain
Filet de poulet OU Viande de porc	Omelette nature sauce Bechamel OU Poisson frais sauce vierge	Côte de porc sauce champignons OU Sauté d'agneau sauce orientale	Tortilles bolnaises végétale OU Tortilles bolnaises	Poisson fra vierge et légumes OU Sauté de porc champignons
Salade légumes aux œufs Romanesco	Riz aux petits légumes	Pommes de terre à l'ail		Purée de bri pommes de terre
Choucroute rembrandt	Fromage de chèvre	Tomme blanche	Yaourt aux fruits	Cantal
Salade pomme coing	Banane	Flan à la vanille et caramel	Abricots	Orange
Quatre-quarts	Madeline	Pain au lait Confiture	Brownie	Pain
Salade à la fraise	Yaourt au citron	Petit suisse nature	Compote pomme fraise	Compote pomme

« Chaque jour notre boulanger nous livre du pain bio »

Aide UE à destination des écoles

« Le chef et son équipe cuisinent pour vous tous les jours »

Nos menus sont élaborés suivant les recommandations nutritionnelles du G-RCN

Lundi 19 mai	Mardi 20 mai	Mercredi 21 mai	Jeudi 22 mai	Vendredi 23 mai
Filet de poulet au fromage blanc	Salade de mâche et betteraves	Houmous	Salade de bœuf, tomate et fromage	Courgettes vinaigrette
Filet de Francfort au jus OU Sauté de volaille	Fish and chips OU Plan aux légumes	Croque-monsieur OU Croustillant au fromage	Boulettes d'agneau au jus OU Pilons de poulet (rôti)	Paella au poulet
Salade légumes	Gratin de chou-fleur et brocolis	Salade mûlle	Purée de légumes	Riz pilaf
Cantal	Mousse au chocolat	Fromage blanc	Saint Paulin	Couffon
Salade pomme coing	Banane	Pastilles de nata	Orange	Pomme cuite de fruits
Pain Gourd	Gâteau abricot	Gâteau fourré fraise Pomme	Gâteau cacao	Galette de fruits
Salade de pomme	Yaourt brassé Compote pomme banane	Lait	Yaourt nature Compote pomme poire	Fromage Compote poire

« Chaque jour notre boulanger nous livre du pain bio »

Aide UE à destination des écoles

ENFANCE, PETITE ENFANCE, AÎNÉS

Restauration municipale : les menus de la semaine du 23 au 29 mai

ENFANCE, PETITE ENFANCE, AÎNÉS

Restauration municipale : les menus de la semaine du 16 au 22 mai

ENFANCE, PETITE ENFANCE, AÎNÉS

Restauration municipale : les menus de la semaine du 9 au 15 mai

[TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

AGENDA

**FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES A
92 HAUTS-DE-**

nce Alzheimer 92 Ar

**13
JUN**

SANTÉ , SOLIDARITÉ ,
VIE ASSOCIATIVE

**Permanence
mensuelle |
France
Alzheimer 92 -
13 juin**

🕒 13h45 - 15h45

📍 Maison des associ
ations



SANTÉ , SOLIDARITÉ

Don de sang | 26 juillet

🕒 14h - 19h

📍 Maison des sports



SANTÉ , SOLIDARITÉ

Don de sang | 02 septembre

🕒 14h - 19h

📍 Maison des sports

⊕ TOUT L'AGENDA

À LIRE AUSSI



SOUTIEN AUX AÎNÉS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



INCLUSION HANDICAP

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

